

ACF ♦ VLB
ASSOCIATION DE LA CAUSE FREUDIENNE
VAL DE LOIRE - BRETAGNE



UFORCA
SECTIONS ET ANTENNES CLINIQUES

CE QUI NOUS HARCÈLE

AKOM

FORUM CAMPUS PSY

SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 – FACULTÉ DE DROIT – 13 ALLÉE FRANÇOIS MITTERRAND – 49036 ANGERS

Argument

Le harcèlement est un terme dérivé du vieux français qualifiant, en agriculture, l'action de la herse qui « tourmente » la terre en surface. Le terme a ensuite désigné la herse qui s'abaisse et défend le pont-levis du château fort, herse que l'ennemi *herselait*, attaquait à répétition.

En éthologie, le terme désigne une technique employée par des petits animaux pour mettre en fuite des animaux plus gros. Le harcèlement est, par extension, une technique de combat utilisée dans les guérillas. Elle consiste à attaquer par surprise un ennemi plus fort en nombre et en moyens puis à se retirer rapidement pour recommencer quelque temps plus tard dans un autre lieu.

Le terme, tel que nous le connaissons dans son usage actuel, s'est constitué comme un signe majeur du malaise dans la civilisation. Il a subi entre temps une mutation importante : le harcèlement s'est inversé : c'est le gros contre le petit, le puissant contre le faible, le fort contre le fragile. La décrépitude des idéaux et des organisations traditionnelles, le développement rapide des « réseaux sociaux » et l'anonymat qu'ils permettent ont accentué cette nouvelle modalité du harcèlement qui « conduit au forçage des fondations silencieuses de l'être »^[1]. Elle fait du sujet contemporain, de plus en plus isolé, la proie potentielle d'individus ou de groupes qui trouvent là une voie délétère à l'expression de leur haine.

La lutte contre le harcèlement dans ses différentes formes a donné lieu à une journée nationale et la victimologie, cette nouvelle « science » qui a grandi avec le développement exponentiel des droits subjectifs^[2] au siècle dernier, s'est largement emparée du problème. À raison certainement, car la souffrance est au rendez-vous, qui entraîne parfois des passages à l'acte extrêmes qu'il convient de prévenir. Cependant « l'être victime » qui s'en

déduit épingle le sujet dans une position de passivité dont il lui est parfois difficile de s'extraire. La dépression, qu'escorte souvent une demande de reconnaissance, nourrit la pente à l'identification identitaire et obscurcit l'horizon du sujet.

Le psychanalyste, attentif au hasard et à la contingence qui font qu'un sujet puisse devenir un objet de haine, sait en accueillir la souffrance. Mais il sait aussi que le sujet victime n'a d'autre choix que d'élucider les sentiments contradictoires qui le traversent ou l'ont traversé, pour les ordonner dans un dire. C'est dans cet acte qu'il renouera avec sa qualité de sujet, transformant ainsi le traumatisme subi en un événement assumable.

Le psychanalyste permet au sujet qui se confie à lui de saisir que ce qui le harcèle a bien souvent les couleurs du plus intime de lui-même, « ce lieu central, cette extériorité intime, cette extimité qui est la Chose »^[3]. La répétition coextensive au harcèlement trouve à ce titre un écho de choix dans la pulsion de mort mise en lumière par Freud^[4]. Ceci explique pourquoi il est courant qu'un sujet harceleur soit ou ait été un sujet victime de harcèlement. La rencontre singulière fondée sur une « communauté d'expérience » entre la victime et le bourreau promet parfois un lien difficile à résoudre.

Ce nouveau forum « Campus-psy », conjointement organisé par les Sections et antennes cliniques du Grand Ouest et l'ACF-Val de Loire Bretagne, permettra d'examiner la place que le harcèlement occupe dans notre société ainsi que les différentes formes qu'il peut prendre. Des exemples présentés par des praticiens orientés par la psychanalyse lacanienne permettront de saisir pleinement la manœuvre ou l'acte subversif du psychanalyste accueillant le sujet victime de harcèlement ou le sujet qui harcèle.

[1] Cf. Miller J.-A., « L'Orientation Lacanienne », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'Université Paris VIII, cours du 10 mars 2004, inédit.

[2] Carbonnier J., Droit et passion du droit sous la Ve République, Paris, Flammarion, 1995.

[3] Lacan J., Le Séminaire, livre X, L'angoisse, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, 2004, p. 167.

[4] Freud S., Au-delà du Principe de plaisir, Paris, Payot, 1981.